

## ***RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2014***

### **1. LES CREDITS VOTES EN 2014**

L'équilibre général du budget primitif 2014 s'est établi à 3 822,6 M€, dont 2 790,9 M€ au titre de la section de fonctionnement et 1 031,7 M€ au titre de l'investissement.

Ce budget a été modifié par le vote du budget supplémentaire qui a repris le résultat de clôture de l'exercice 2013 constaté au compte administratif 2013, soit 59,4 M€.

Le tableau ci-après rappelle les différentes inscriptions budgétaires (en millions d'euros) :

|              | <i>Fonctionnement</i> |                   | <i>Investissement</i> |                   |
|--------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
|              | <i>dépenses</i>       | <i>recettes</i>   | <i>dépenses</i>       | <i>recettes</i>   |
| <i>Réel</i>  | 2 670,2 M€            | 2 858,3 M€        | 999,0 M€              | 811,0 M€          |
| <i>Ordre</i> | 225,1 M€              | 37,1 M€           | 116,8 M€              | 304,8 M€          |
| <b>Total</b> | <b>2 895,3 M€</b>     | <b>2 895,3 M€</b> | <b>1 115,8 M€</b>     | <b>1 115,8 M€</b> |

En totalité, le budget départemental de l'exercice 2014 s'est établi en inscriptions à 4 011,1 M€ et en mouvements réels à 3 669,2 M€.

### **2. LA STRUCTURE GENERALE DES REALISATIONS**

La structure générale des réalisations de l'exercice 2014, par section, est détaillée dans les deux tableaux ci-dessous.

Globalement, les dépenses 2014 sont en légère progression par rapport à 2013 (+1%) avec néanmoins des tendances opposées entre le fonctionnement et l'investissement.

Les recettes examinées par nature et les dépenses détaillées par politiques publiques font l'objet d'un examen plus approfondi dans la suite du présent rapport.

## 2.1. La section de fonctionnement

| Dépenses de fonctionnement                 |                   | Recettes de fonctionnement               |                   |
|--|-------------------|--|-------------------|
| Personnel                                  | 485,8 M€          | Impositions directes                     | 746,5 M€          |
| Achats, services, gestion générale         | 222,2 M€          | Impôts et taxes (fiscalité indirecte)    | 941,7 M€          |
| Participations, allocations et subventions | 1 025,5 M€        | Dotations, subventions et participations | 817,5 M€          |
| Opérations financières                     | 24,6 M€           | Autres produits d'activité               | 80,0 M€           |
| Charges exceptionnelles                    | 3,6 M€            | Produits exceptionnels                   | 12,3 M€           |
| RSA - RMI                                  | 634,8 M€          | RSA - RMI                                | 44,2 M€           |
| APA  | 189,8 M€          | APA                                      | 64,6 M€           |
| Autres                                     | 21,7 M€           | Autres recettes                          | 35,3 M€           |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>2 608,1 M€</b> | <b>TOTAL</b>                             | <b>2 742,0 M€</b> |

*Mouvements réels*

Les **dépenses de fonctionnement** se sont établies à 2 608,1 M€ et ont progressé de 72,3 M€ (2 535,8 M€ en 2013) soit + 2,8 %. Cette progression est essentiellement liée à la hausse de l'allocation RSA (+ 37,3 M€), des dépenses de personnel (+ 9,8 M€) de l'APA (+ 7,3 M€) ainsi qu'au reversement au titre des fonds de péréquation des DMTO (+ 18,4 M€).

La gestion de la dette a généré des frais financiers à hauteur de 24,6 M€ liés à une hausse de l'encours de la dette, à la sécurisation de la dette à taux fixe ainsi qu'à la valorisation des intérêts courus non échus (ICNE). Les charges financières restent à un niveau inférieur à 1 % des dépenses de fonctionnement.

Globalement les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à 97,7 %.

Les **recettes de fonctionnement** ont augmenté de 89 M€ par rapport à 2013 (2 742 M€ pour 2 653 M€, soit + 3,4 %). Cette hausse s'explique à hauteur de 101,5 M€ par le pacte de confiance et de responsabilité mis en place par le gouvernement afin de compenser partiellement la charge des allocations individuelles de solidarité (AIS), soit une hausse à périmètre constant de 5,5 M€.

L'exécution des recettes de fonctionnement est présentée ci-dessous :

- les recettes issues des **impositions directes** se sont établies à hauteur de 746,5 M€ soit un taux de réalisation de 100,7 % ;
- le produit des **impôts et des taxes (impositions indirectes)** s'est élevé à 941,7 M€ ce qui représente un taux de réalisation de 93,3 % ;
- enfin, le montant des **dotations, subventions et participations** a atteint 817,5 M€, soit un taux de réalisation de 99,5 %.

**Globalement les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 95,9 %.**

## 2.2. La section d'investissement

La structure générale des réalisations en section d'investissement se présente comme suit :

| Dépenses d'investissement   |                 | Recettes d'investissement               |                 |
|-----------------------------|-----------------|---|-----------------|
| Acquisitions                | 56,7 M€         | Excédents de fonctionnement capitalisés | 76,7 M€         |
| Subventions                 | 67,7 M€         | FCTVA                                   | 36,1 M€         |
| Travaux                     | 158,1 M€        | Subventions d'équipement reçues         | 21,0 M€         |
| Dette (dont gestion active) | 278,3 M€        | Emprunts (dont gestion active)          | 321,6 M€        |
| Autres dépenses             | 4,9 M€          | Autres recettes financières             | 2,8 M€          |
|                             |                 | Autres recettes                         | 2,5 M€          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>565,7 M€</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>460,7 M€</b> |

*Mouvements réels*

Les **dépenses d'investissement** se sont établies en baisse à 565,7 M€ (606,6 M€ en 2013). Cette diminution est essentiellement liée à la baisse des dépenses d'investissement hors dette.

En effet, les dépenses d'investissement hors dette se sont élevées à 287,4 M€ contre 331,6 M€ en 2013. Cette diminution est liée à l'adaptation de la politique d'investissement menée par le Département par rapport à ses capacités financières. Le Département a tout de même poursuivi son effort en faveur notamment du développement des projets d'investissement des communes et des intercommunalités passant 63 M€ en 2013 à 67,7 M€ en 2014, soit + 7,5 %.

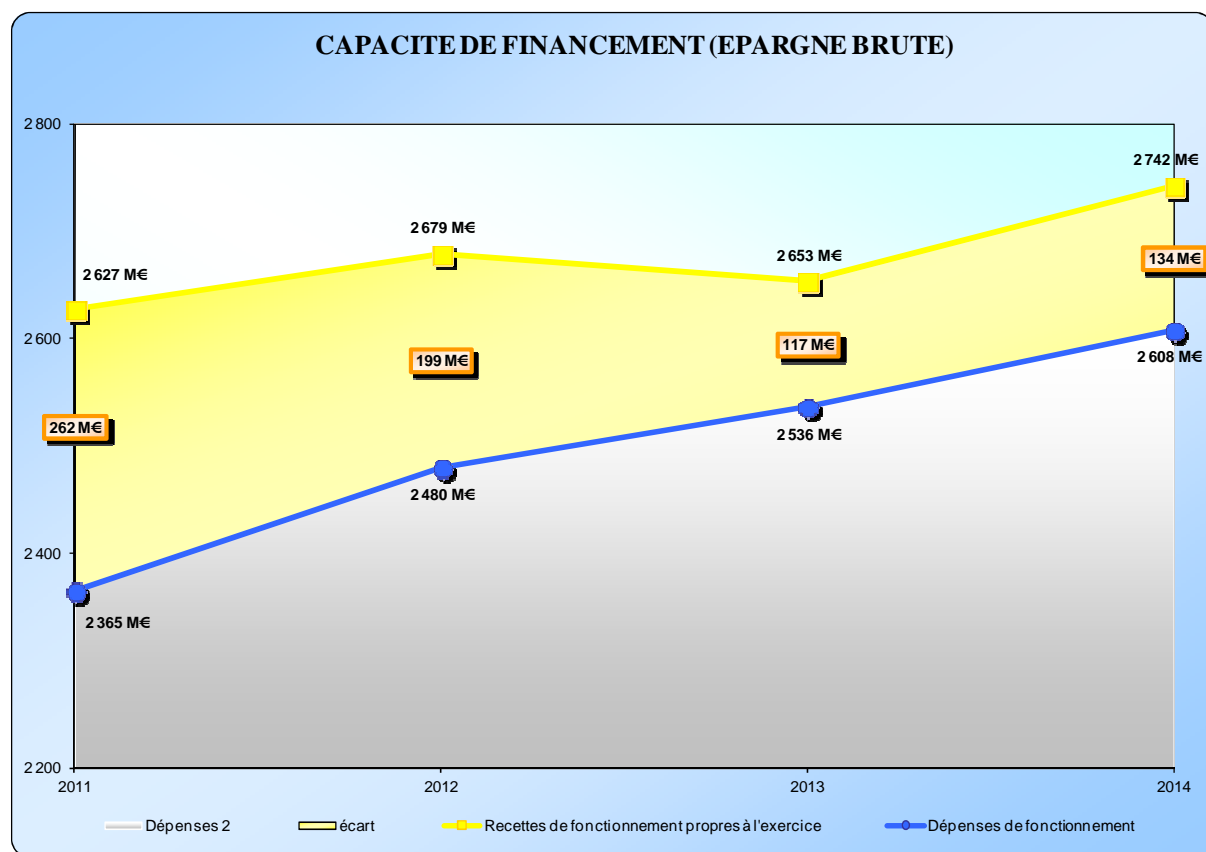
Globalement les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à 61,3 % et les dépenses d'investissement hors dette à 71,9 %.

Les **recettes d'investissement** sont en diminution à 460,7 M€, avec 62,4 M€ de recettes d'investissement et 165 M€ d'emprunts mobilisés à bng terme.

### 3. LA DETERMINATION DU RESULTAT

#### 3.1. La capacité de financement (épargne brute)

La capacité de financement (ou épargne brute) est déterminée par la différence entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement propres à l'exercice.



La dégradation de l'épargne brute, constatée depuis plusieurs années, s'est infléchie pour passer de 117,2 M€ en 2013 à 134 M€ en 2014.

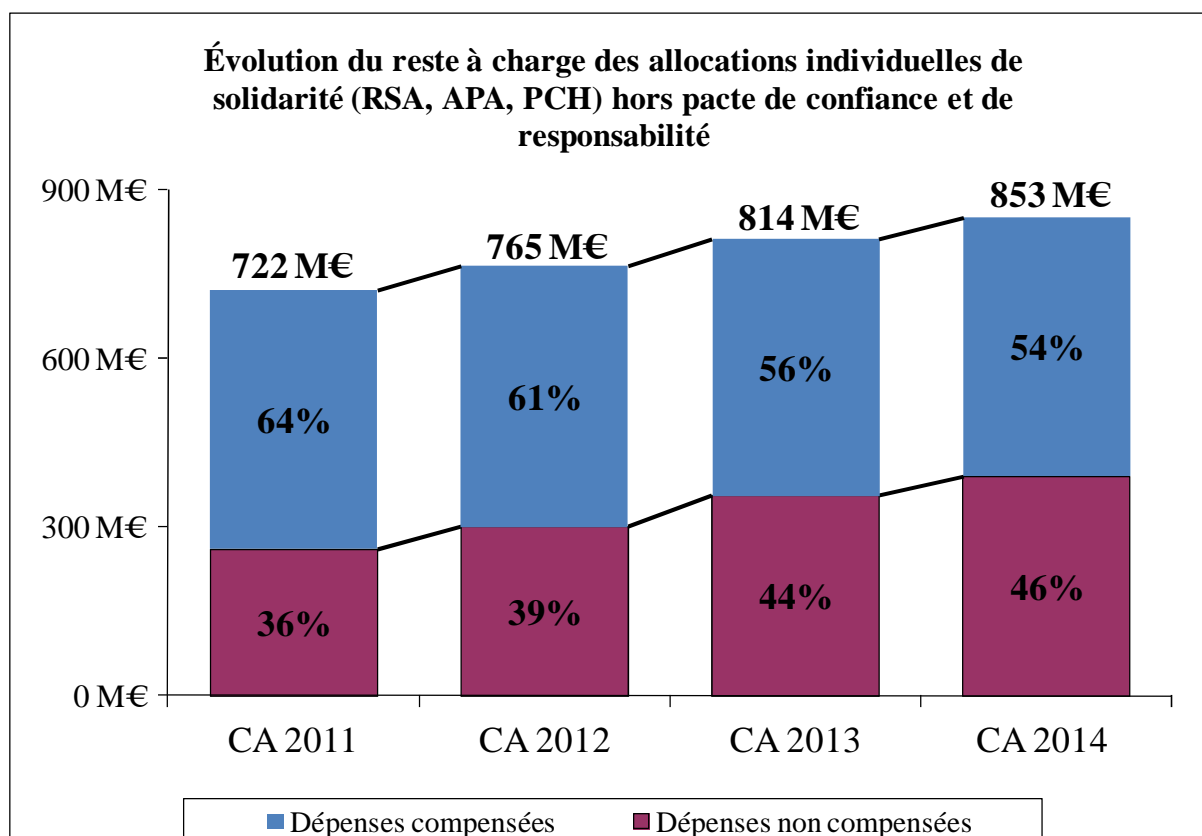
Malgré la baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) de 17,2 M€ en 2014, la légère amélioration de l'épargne brute s'explique notamment par le pacte de confiance et de responsabilité (83,5 M€ en situation nette) et unereprise sur provision (28,6 M€).

Une recherche de meilleur financement des AIS a fait l'objet de l'accord de Matignon du 16 juillet 2013 avec des mesures inscrites dans la loi de finances 2014 :

- le transfert du produit des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties : le dispositif de compensation péréqué (32,2 M€) ;
- la possibilité offerte aux départements de majorer le taux de droit commun des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) avec un taux plafond de 4,5 % (estimé à 23,8 M €) ;
- la création d'un second fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux - DMTO - (ou encore dénommé fonds de solidarité des DMTO). Avec une recette de 45,5 M€ et une contribution au fonds de 18 M€, le solde net du Nord s'est établi à 27,5 M€ en 2014.

Ces trois principales mesures ont permis de dégager un complément de ressources de 101,5 M€ (83,5 M€ en situation nette) pour le Nord.

Sans ces mesures, les charges non compensées des AIS auraient augmenté de deux points passant de 44% en 2013 à 46% en 2014 :



Ainsi, au titre de 2014, la non compensation des allocations individuelles de solidarité s'établit pour 2014 à 390,3 M€, soit une augmentation de 9,6 % du reste à charge par rapport à 2013. Avec la prise en compte des mesures du pacte de confiance et de responsabilité, ce reste à charge s'établit à 306,8 M€ soit une diminution de 13,8 % par rapport à 2013.

### 3.2. Le besoin de financement

Le besoin de financement correspond à la part des dépenses réelles propres de la section d'investissement qui n'est pas couverte par des recettes de même nature.

Les opérations de gestion active de la dette (ouvertures de crédits à long terme et réaménagements ou remboursements par anticipation) ont été neutralisées pour permettre une présentation cohérente de l'évolution.

En 2014, les dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette) ont diminué pour atteindre 409,1 M€ contre 447,3 M€ en 2013 (- 8,5%).

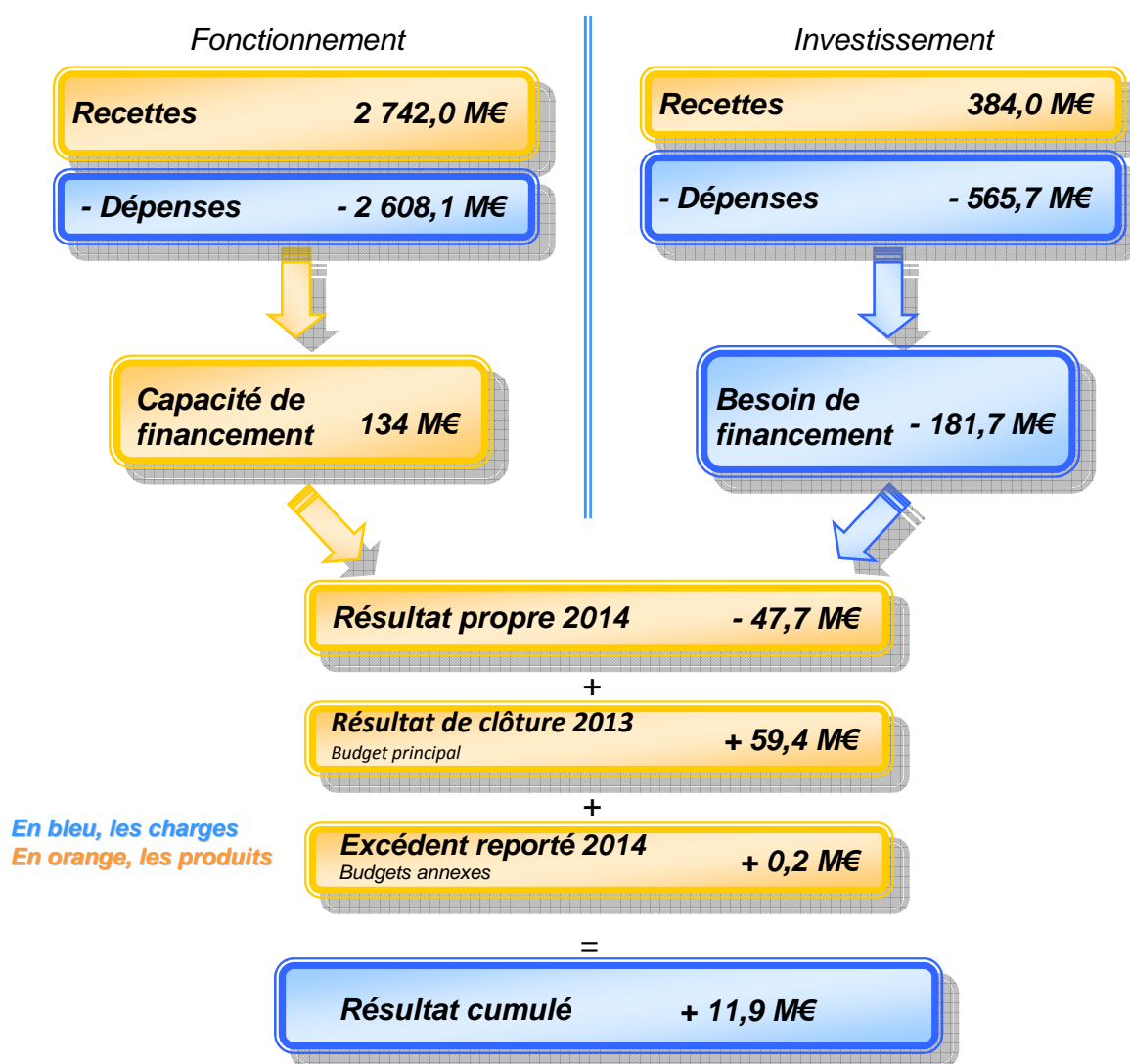
Dans le même temps, les recettes d'investissement (hors gestion active de la dette) ont diminué de 51,5 M€ entre 2013 et 2014 (- 28,5%).

Ainsi, le besoin de financement de la section d'investissement s'est établi à 181,7 M€.

### 3.3. Le résultat

Le résultat propre de l'exercice est déterminé en agrégeant le résultat de la section de fonctionnement (qui, lorsqu'il est positif, est appelé capacité de financement) et le résultat de la section d'investissement (qui est généralement négatif et alors appelé besoin de financement). Le résultat de clôture prend en compte l'excédent reporté de l'exercice antérieur.

Le calcul du résultat au compte administratif 2014 se présente comme suit :



Le résultat propre de l'exercice s'est établi à - 47,7 M€ en 2014 pour - 51,2 M€ en 2013. Ce résultat négatif est résorbé par les résultats des années précédentes (+ 59,4 M€).

Le résultat cumulé s'est donc établi en 2014 à 11,9 M€.